

# LIVRET D'UTILISATION D'UN POSTE DE SECURITE MICROBIOLOGIQUE (PSM):

## Bio II 9 / Bio II 12

## LIVRET D'UTILISATION D'UNE BIO II

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acquérir une enceinte à flux laminaire type **Bio II** et, nous vous en félicitons.

Cette enceinte vous garantit:- un travail en milieu stérile.

- la protection du manipulateur.
- la protection de l'environnement, de tous risques de contamination.

**Votre enceinte BIO II est un Poste de Sécurité Microbiologique qui convient à la MANIPULATION DE GERMES A LEGERS ET MOYENS RISQUES.**

Votre enceinte BIO II est fabriquée en conformité à la **norme européenne EN 12469 (2000)** relatives aux postes de sécurité microbiologiques.

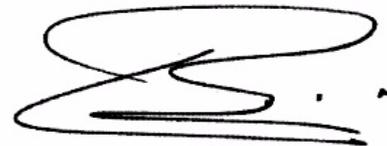
Vous en souhaitant une bonne utilisation, et, restant à votre disposition pour toute information d'utilisation ou technique.

Eric FITOUSSI



Directeur Adjoint

Bernard BIJAOU



Directeur Général

## SOMMAIRE

<b>I. STRUCTURE .....</b>	<b>4</b>
<b>II. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT - SECURITE .....</b>	<b>8</b>
<b>III. TABLEAU DE COMMANDE .....</b>	<b>10</b>
<b>IV. MENU UTILISATEUR .....</b>	<b>16</b>
<b>V. DONNEES TECHNIQUES .....</b>	<b>22</b>
<b>VI. PLAN DE CÂBLAGE .....</b>	<b>24</b>
<b>VII. ENTRETIEN .....</b>	<b>25</b>
<b>VIII. PROCEDURE DE DECONTAMINATION .....</b>	<b>26</b>
<b>IX. MAINTENANCE .....</b>	<b>29</b>
<b>X. CONTRAT DE GARANTIE .....</b>	<b>30</b>
<b>XI. CONTRAT DE VERIFICATION PERIODIQUE .....</b>	<b>31</b>
<b>XII. POUR PARER AUX IMPRÉVUS .....</b>	<b>32</b>

## I. STRUCTURE



### 1. OSSATURE

La structure de l'enceinte est réalisée en acier doux peint époxy blanc. L'ensemble est rigide et insensible à toutes déformations et altérations.

### 2. PLAN DE TRAVAIL

Amovible, le plan de travail est réalisé en acier inoxydable 304L recuit brillant perforé en 3 ou 4 morceaux selon les modèles (9 et 12).

### 3. VEINE DE GARDE

En inox 304L recuit brillant perforé, la veine de garde, est amovible et arrondie afin de garantir une parfaite ergonomie du poste de travail.



#### **4. RECEPTACLE**

Le receptacle situé sous le plan de travail est en acier peint blanc

Option : Réceptacle inox 304 L

#### **5. CACHE VIS (option)**

Dans le plan de travail, les vis de serrage du filtre de soufflage, sont protégées par des « cache vis » en PPH.



#### **6. ECLAIRAGE**

L'éclairage est réalisé par tubes fluorescents blancs disposés hors du volume de travail, ceci permet l'isolation de tous les composants électriques suivant la norme NF EN 12469 (2000). Niveau d'éclairage 600 à 800 lux sur le plan de travail.

#### **7. VISIERE DE PROTECTION**

L'accès au volume de travail sera partiellement obturé en cours de manipulation par un panneau en méthacrylate de méthyle transparent rabattable sur charnières.

Cette visière est inclinée de 6°, assurant une meilleure ergonomie.

Hauteur visière relevée: 380mm

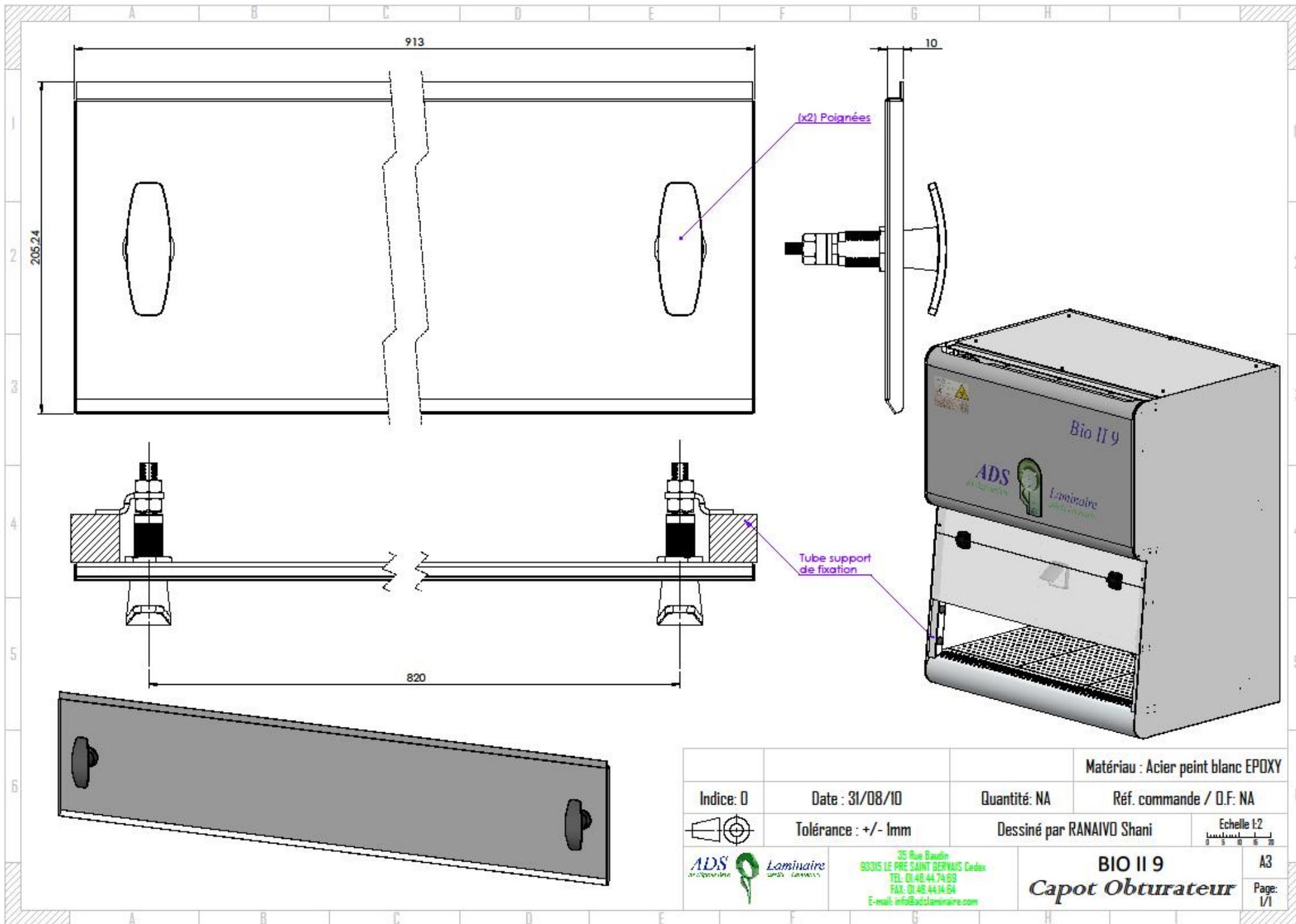
Hauteur de passage visière baissée: 180mm

Relevable, un contact permet le déclenchement de l'alarme si la visière n'est pas fermée.



#### **8. OBTURATEUR**

Un capot amovible disponible en option permet d'obturer le volume de travail entre 2 périodes d'utilisation.



		Matériau : Acier peint blanc EPOXY	
Indice : D	Date : 31/08/10	Quantité : NA	Réf. commande / D.F. : NA
	Tolérance : +/- 1mm	Dessiné par RANAIVO Shani	
		Echelle 1:2 	
		35 Rue Baudin 93315 LE PRE SAINT GERVAIS Cedex TEL : 01 48 44 74 69 FAX : 01 48 44 14 64 E-mail : info@adslaminaire.com	BIO II 9 <b>Capot Obturateur</b>
			A3 Page: 1/1

## **9. VENTILATION**

Ce poste est équipé de moto-ventilateurs centrifuges variables à haut rendement montés sur amortisseurs permettant de garantir un débit constant malgré l'encrassement des filtres absolus et un faible niveau sonore.

L'ensemble des moteurs est protégé suivant les normes de sécurité électrique. La mise à la terre de toutes les parties électriques et toutes les masses électriques suit la réglementation.



## **10. FILTRATION**

La Bio II est équipé de filtres HEPA (au soufflage et au rejet) de type panneau, d'efficacité minimum de 99,999% pour des particules de 0,3 $\mu$  test DOP (classification H14) garantissant un flux laminaire parfaitement stérile classe ISO 5 selon la norme ISO 14644 :

### Filtres de soufflage et de rejet :

- Filtre très haute efficacité de type H14 (ref M) conçu pour la filtration de particules ultra fines. Les filtres M répondent à la norme EN 1822
- Media en fibres de verre liées
- Cadre aluminium anodisé
- Double grille de protection en acier peint époxy polyester
- Voile de laminarité pour le filtre de soufflage
- Joint demi-rond en néoprene sur la périphérie du filtre permettant une étanchéité absolue avec le cadre de l'enceinte.
- Grille de protection en acier peint époxy polyester (filtre de soufflage)

## **11. REGULATION AUTOMATIQUE DE LA VITESSE DU FLUX**

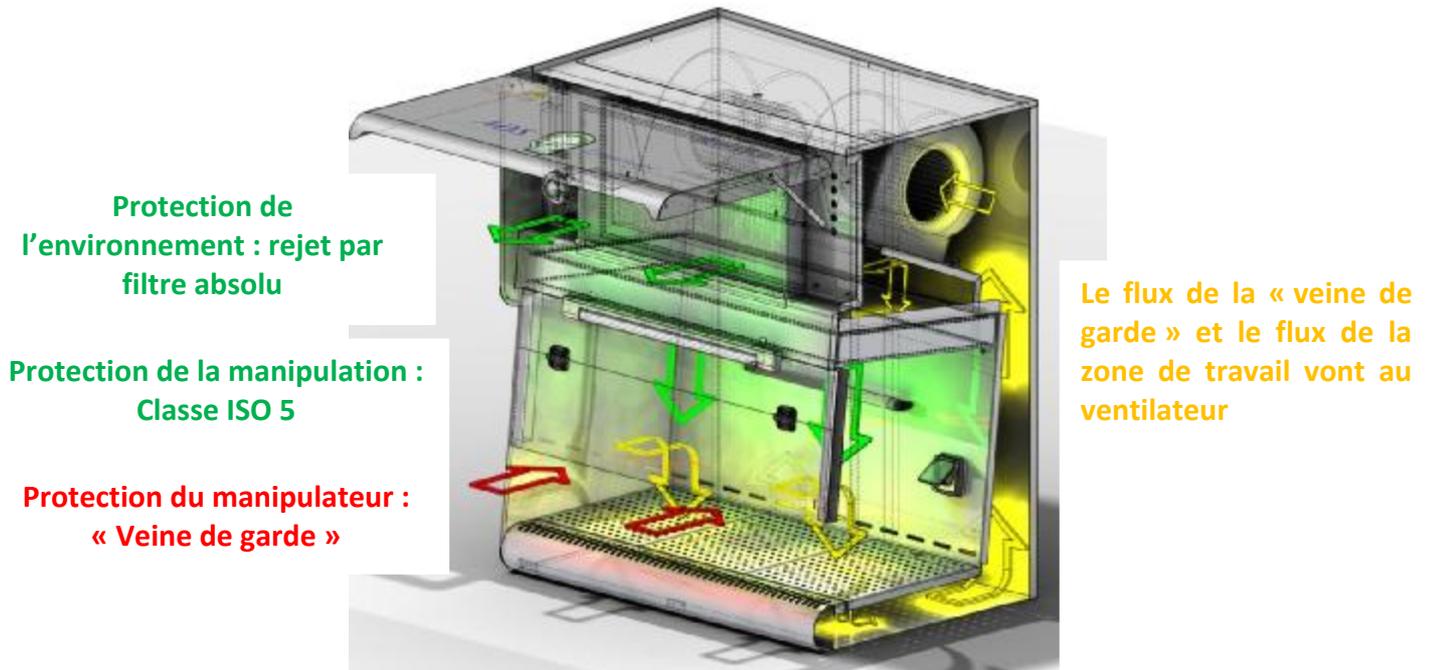
La vitesse d'air en sortie de filtre absolu est maintenue, quel que soit l'état de colmatage des filtres grâce à une gestion du débit par micro processeur programmable (technologie ECM) intégrée au ventilateur.

## **12. ROBINET**

En option : robinet de gaz et/ou robinet de vide peuvent être intégré sur les parois latérales.

## II. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT - SECURITE

### 1. SCHEMA DE PRINCIPE



### 2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Un flux d'air laminaire stérile (ISO 5 selon l'ISO 14 644-1) est pulsé au travers d'un premier filtre absolu H14 en partie frontale balayant ainsi le volume de travail verticalement de haut en bas assurant **la protection de la manipulation**.

L'intégralité de ce flux d'air est recyclée en passant par les perforations du plan de travail.

Une partie de l'air recyclé est rejetée dans le local à travers un second filtre absolu (HEPA H14) assurant le confinement des agents contaminants : **la protection de l'environnement**. Cette extraction crée un déficit d'air équivalent, au niveau du volume de travail qui se traduit par un appel d'air neuf équivalent, assurant une vitesse frontale d'air entrant supérieure à 0,4 m/s. Ce flux d'air entrant assure la **protection du manipulateur**.

La veine de garde, assure **sécurité, confort** et **ergonomie** à l'utilisateur. La forme particulière de la veine de garde (arrondie avec des perforations horizontales) assure une bonne aspiration frontale **quelque soit la position des bras**, l'utilisateur ne pouvant boucher les perforations dans leur totalité.

### **3. SECURITE :**

Afin d'assurer la plus grande sécurité de la manipulation, cette hotte est équipée d'une régulation entièrement automatique qui permet de maintenir les débits constants quelque soit l'état de colmatage des filtres. L'affichage au niveau du tableau de commande indique la progression de la vie des filtres absolus. Un signal sonore et visuel indique la nécessité du changement des filtres H.E.P.A.

Un système d'alarme asservi à la visière de protection permet d'avertir l'utilisateur si la position de cette dernière n'est pas correcte

### **4. STOCKAGE ET TRANSPORT :**

En cas de stockage du PSM, il est impératif de filmer la hotte et de l'entreposer dans un lieu à l'abri des variations climatiques et respectant les conditions stipulées au paragraphe suivant.

Lors du transport de cet équipement, il est nécessaire de le faire dans de bonnes conditions et d'effectuer une requalification.

### **5. CONDITIONS D'UTILISATION :**

Les conditions d'environnement suivantes doivent être respectées pour un bon fonctionnement de votre PSM :

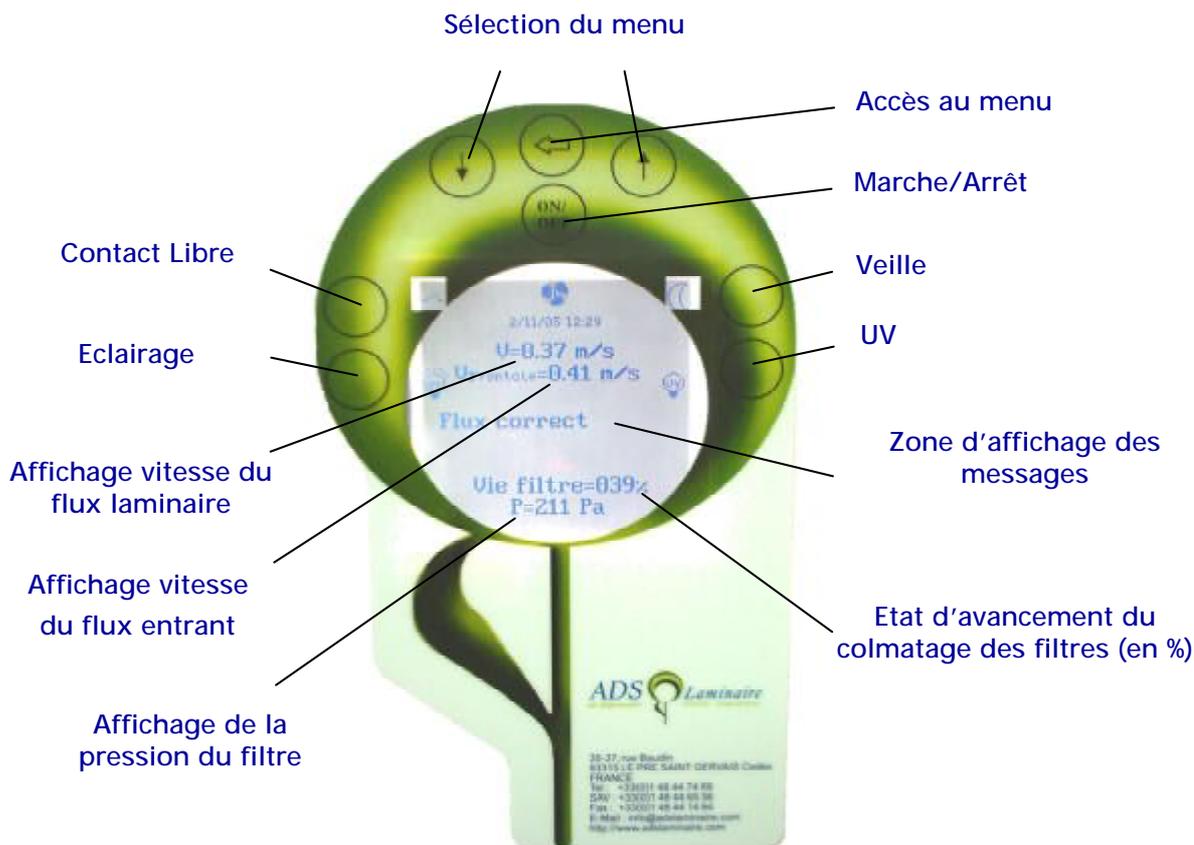
Température ambiante : de + 5°C à + 40°C.

Humidité : de 30 % à 95 %.

Les PSM ne doit pas être installé à proximité d'une fenêtre ouverte ou d'un courant d'air.

### III. TABLEAU DE COMMANDE

#### 1. PRESENTATION



#### 2. COMMANDES :

- **On/Off :** Mise en marche ou arrêt de la hotte, (c'est à dire de la ventilation) et de toutes les fonctionnalités.  
Permet de sortir d'un menu ou d'annuler une action
-  Passage du mode normal au mode veille et inversement
-  : Sert à naviguer à travers le menu, à sélectionner un choix ou à faire défiler l'alphabet.
-  : Bouton Enter. Permet d'entrer dans un menu, dans un sous menu ou de valider une action ou un choix.
- **Eclairage :** Marche/Arrêt de l'éclairage principal.
- **UV :** Marche/Arrêt de la lampe UV (option).
- **Contact libre :** Ouvre et ferme un contact libre sur la carte de puissance prévu pour connecter un accessoire (électrovanne, prise électrique...)

### 3. MISE EN FONCTIONNEMENT :

Appuyer sur la touche ON/OFF pour mettre le PSM en fonctionnement.

Si aucun mot de passe n'a été programmé, l'appareil s'allumera immédiatement.

Si un mot de passe a été programmé, (réglage d'usine) vous devez l'entrer au préalable.



Le mot de passe préreglé en usine est "0001". Il est modifiable dans le Menu. La présence d'un mot de passe est obligatoire sur les PSM.

L'écran affiche "Attendre" jusqu'à ce que le flux atteigne une vitesse minimale.



Pour éteindre la hotte, effectuer la procédure inverse :

Appuyer sur le bouton ON/OFF.

Si aucun mot de passe n'a été programmé, l'appareil s'arrêtera immédiatement.

Si un mot de passe a été programmé, (réglage d'usine) vous devez l'entrer au préalable.

Le mot de passe préreglé en usine est "0001". Il est modifiable dans le Menu.

La ventilation et la lumière s'éteignent.



#### 4. MODE VEILLE :

Entre 2 utilisations, il est fortement déconseillé d'éteindre la ventilation du poste, ce qui aurait pour conséquence de casser la propreté du volume de travail. Il est recommandé de maintenir la hotte en veille, c'est-à-dire qu'un débit minimum de ventilation est maintenu, garantissant ainsi le maintien de la propreté en dehors des périodes d'utilisation. Il est alors conseillé de placer le capot d'obturation.

Pour passer en mode veille, appuyer sur le bouton  pendant 2 secondes. Le mode veille est enclenché dès que la lune devient foncée.

Si aucun mot de passe n'a été programmé (réglage d'usine), la veille s'enclenchera immédiatement.

Si un mot de passe a été programmé, vous devez le saisir au préalable.



La vitesse du flux diminue et la lumière s'éteint. En mode veille, il est possible de rallumer l'éclairage au besoin.

Après quelques secondes, le logo de la fleur apparaît en mode veille et le débit d'air diminue automatiquement jusqu'à la valeur programmée.



Pour repasser au mode de travail, effectuer la procédure inverse :

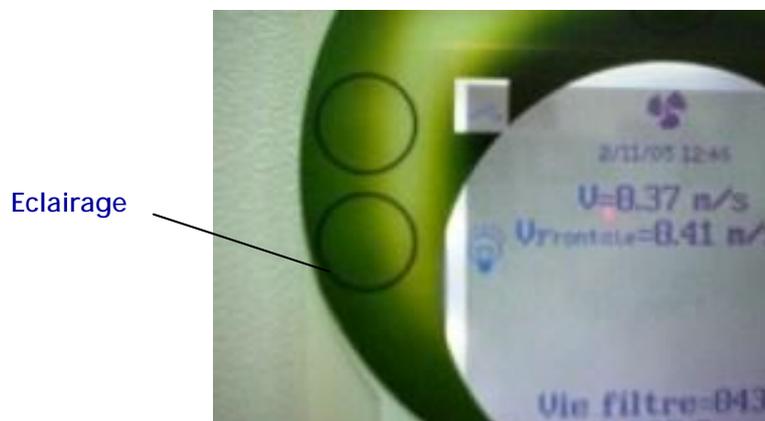
Appuyer 2 secondes sur le bouton  (comme affiché sur l'écran).

La ventilation augmente jusqu'à atteindre la vitesse de travail.



## 5. FONCTIONS DIVERSES :

- **Eclairage** : Appuyez sur le bouton éclairage pour l'allumer ou l'éteindre. Lorsque l'éclairage est allumé, des petits rayons apparaissent sur le logo de l'écran.



- **UV**: Appuyez sur le bouton UV pour allumer ou éteindre la lampe UV. La lampe UV ne peut être allumée qu'en mode Veille. Si l'appareil est en mode normal, le message "Mode veille pour UV" apparaît.



Lorsque la lampe UV est allumée, des petits rayons apparaissent sur le logo de l'écran.

- **Contact Libre** : Appuyez sur le bouton "Contact libre", pour fermer ou ouvrir le contact libre (électrovanne, prise électrique, etc...)

## 6. ALARMES :

- **Alarme colmatage** : Quand le filtre est colmaté, l'alarme sonne et le message " Filtre Colmaté" apparaît.
- **Alarme Flux Incorrect** : Si la vitesse du flux est en dehors de la plage normale, l'alarme sonne et l'un des messages suivants apparaît : "Vitesse trop basse" ou "Vitesse trop haute" ou " Vitesse Front trop basse ".



- **Alarme Visière** : Dès que la visière n'est plus dans la position normale de travail, l'alarme sonne.



- **Alarme Ventilation** : Si le ventilateur est hors service, l'alarme sonne et le message "Défaut Ventilation" apparaît.
- **Alarme de validation** : Si la date de validation de la hotte est dépassée, le message "Contacter le SAV" apparaît.

## **7. DYSFONCTIONNEMENTS :**

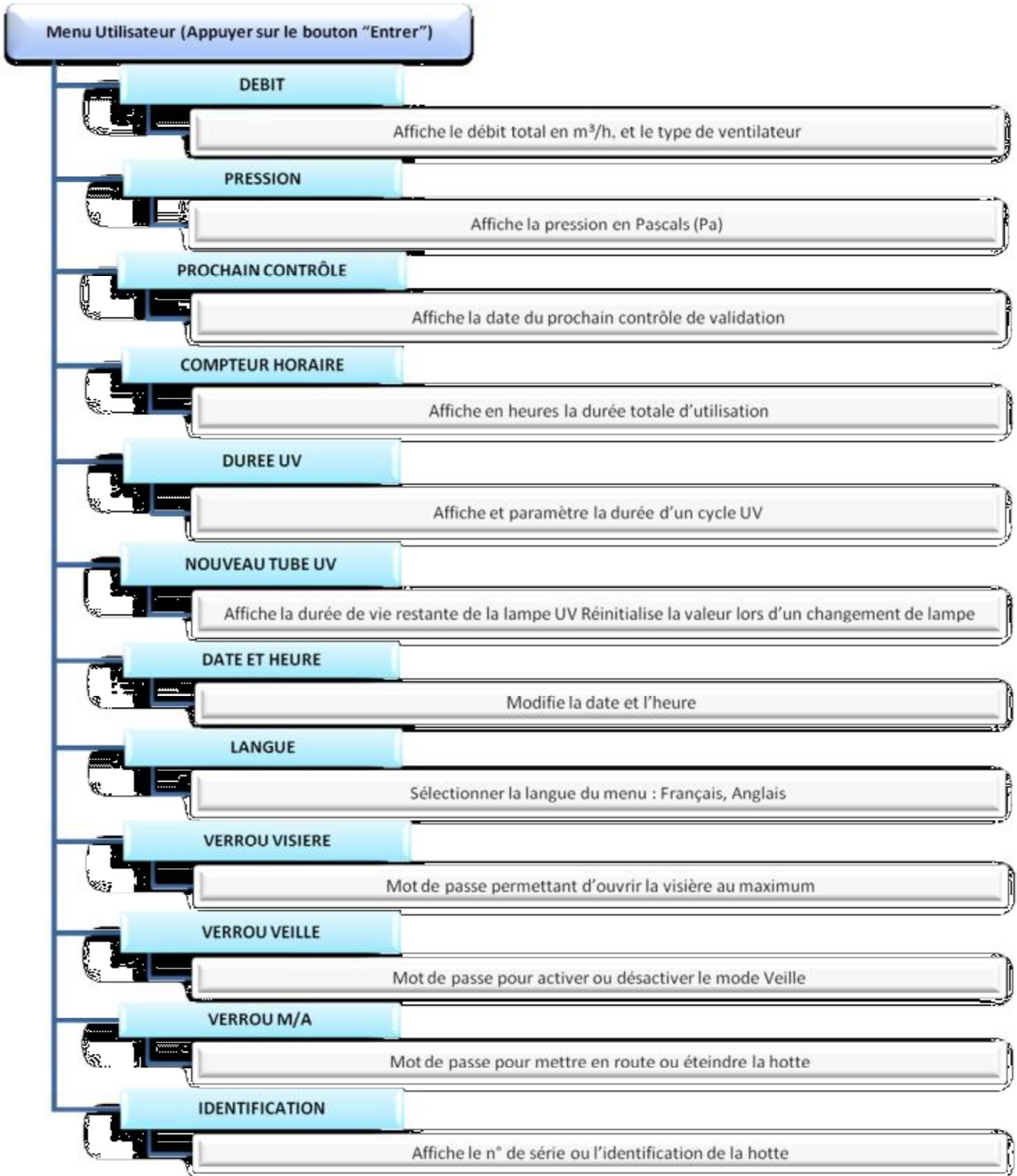
Si l'appareil présente des dysfonctionnements, il est possible de réinitialiser le système.

La procédure est la suivante :

- Appuyer en même temps sur les boutons « montée » et « descente » durant 3 secondes
- Les paramètres sont réinitialisés aux valeurs d'usine.

## IV. MENU UTILISATEUR

### 1. ORGANIGRAME



## 2. PARAMETRES

Débit :

Affiche le débit en m<sup>3</sup>/h.



Pression :

Affiche la pression en Pascals.



Prochain Contrôle :

Affiche la date du prochain contrôle de validation.



Compteur Horaire :

Affiche la durée totale d'utilisation de la hotte.



Durée UV:

Affiche la durée du cycle d'allumage de la lampe UV, durée à l'issue de laquelle l'UV s'éteint automatiquement.



Nouveau tube UV :

Affiche la durée de vie restante de la lampe UV.

Permet de réinitialiser ce compteur lors du changement du tube UV.

(Mot de passe fabricant nécessaire)



Date & Heure :

Permet de modifier la date et l'heure



Langue du menu:

Change la langue du Menu:

Français ou Anglais



Verrou Mode Veille :

Permet d'entrer un mot de passe pour verrouiller le passage en mode Veille.

Ce mot de passe sera nécessaire pour entrer ou sortir du mode Veille.

Le réglage "0000" signifie qu'aucun mot de passe ne sera demandé (réglage d'usine)

Pour changer de mot de passe, vous devez d'abord taper l'ancien mot de passe, puis le nouveau.



Verrou M/A :

Permet d'entrer un mot de passe pour verrouiller la procédure de Marche/Arrêt

Ce mot de passe sera nécessaire pour éteindre ou allumer la hotte.

Le réglage "0000" signifie qu'aucun mot de passe ne sera demandé.

Pour changer de mot de passe, vous devez d'abord taper l'ancien mot de passe, puis le nouveau.

Le réglage d'usine est 0001.



Identification :

Affiche le n° de série et/ou le modèle de la hotte



## V. DONNEES TECHNIQUES

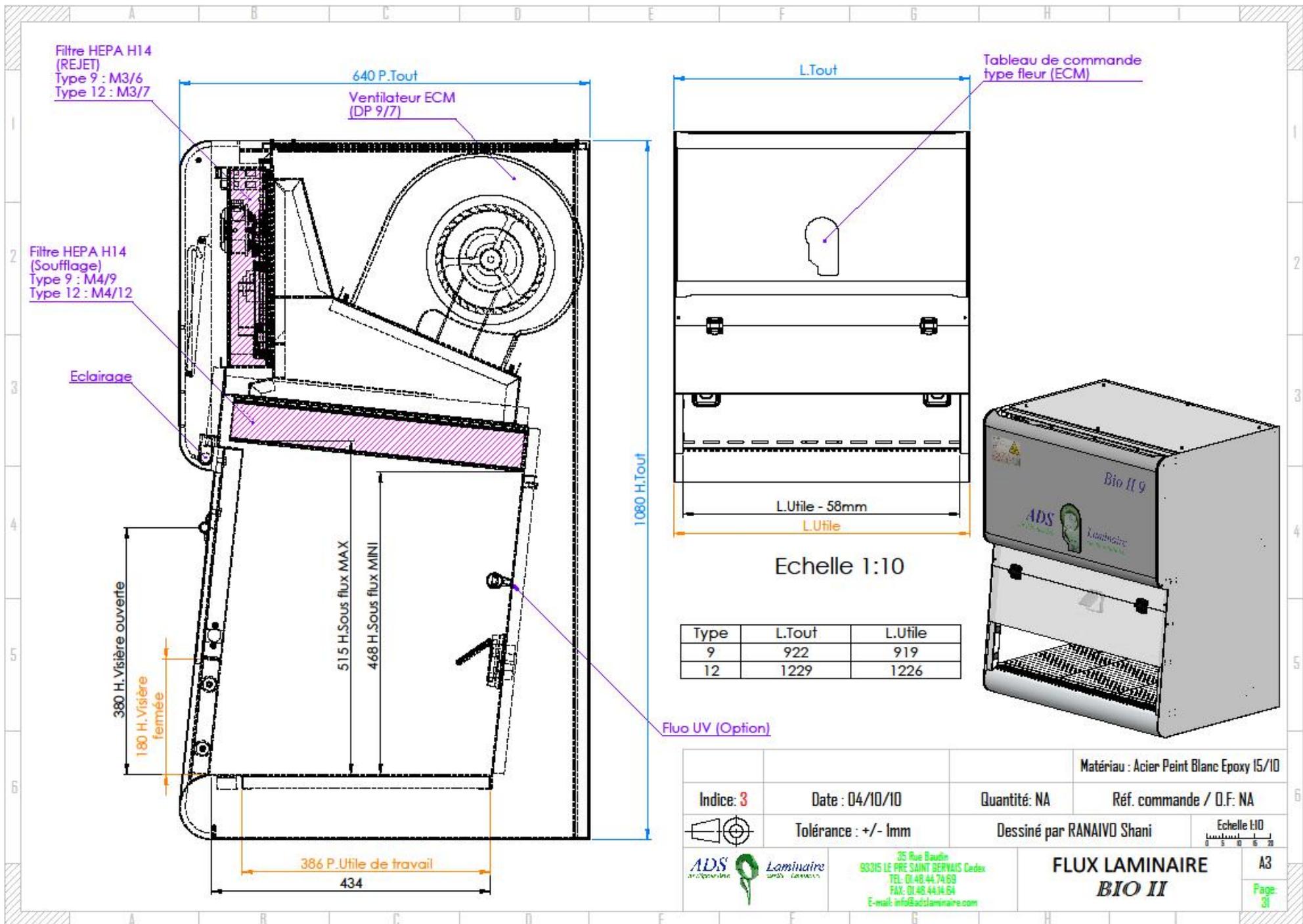
	<b>BIO II 9</b>	<b>BIO II 12</b>
Poids	120 kg	150 kg
Débit soufflage	790 m <sup>3</sup> /h	1310 m <sup>3</sup> /h
Débit de rejet	350 m <sup>3</sup> /h	580 m <sup>3</sup> /h
Largeur utile	919 mm	1226 mm
Largeur H T	922 mm	1229 mm
Hauteur utile	468 – 515 mm	
Hauteur H T	1080 mm	
Profondeur utile	434 mm	
Profondeur H T	640 mm	
Type ventilateur	DP 9/7 ECM	DP 9/9 ECM
Filtre absolu soufflage	M 4/9	M 4/12
Filtre absolu de rejet	M 3/6	M 3/7
Eclairage	900 mm / 30 W	1200 mm / 36 W
Type d'UV	UV 450 / G15T8	UV 900 / G30 T8

Alimentation électrique : mono 220 + T - 15A - 50 Hz – Ø du Câble 3 x 1.5<sup>2</sup> mm

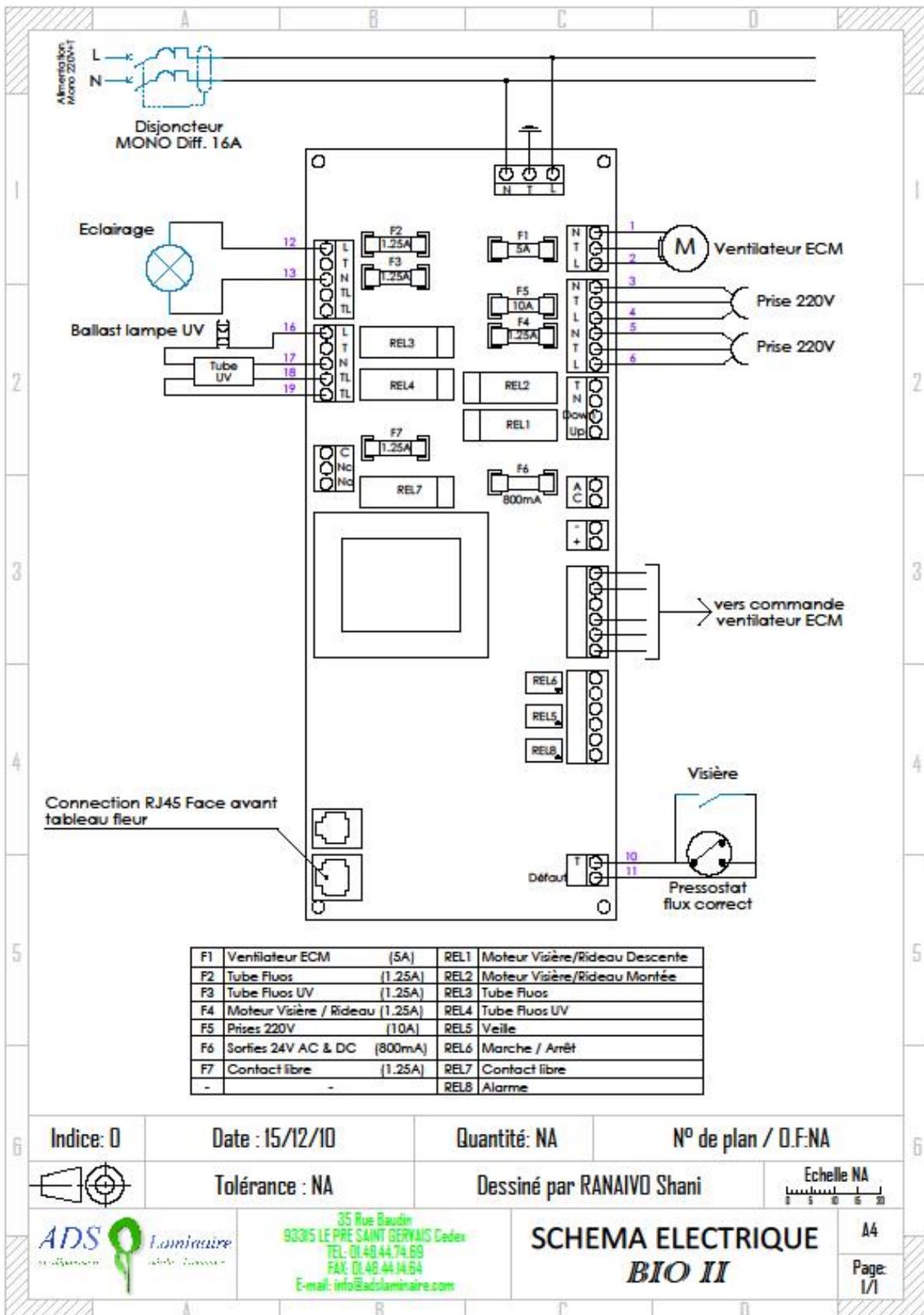
Niveau sonore : < 64 dBA

Niveau d'éclairage : supérieur à 750 Lux

*ADS laminaire se réserve le droit de changer les références de certains composants de la BIO II .*



## VI. PLAN DE CÂBLAGE



## VII. ENTRETIEN

### PROCEDURE DE NETTOYAGE DU VOLUME DE TRAVAIL

Les Postes de Sécurité Microbiologique doivent être nettoyés et stérilisés après chaque utilisation.

Pendant le nettoyage du volume de travail, laisser le PSM en fonctionnement normal.

Pour des raisons de commodité, la visière peut être relevée (Attention : selon la position de la visière, une alarme sonore et visuelle pourra se déclencher).

Utiliser de préférence des grands chiffons **NON tissés** et jetables compatibles classe ISO 5. Ce type de chiffons à la particularité d'être suffisamment grand pour ne pas être aspiré par le PSM lors du nettoyage et d'être non peluchant ou non « relarguant », pour garantir la classe ISO 5. (**Notre service Utilitaire est disponible pour vous conseiller, et vous diriger vers la meilleure référence**)

Imprégner le chiffon à l'aide d'un produit nettoyant bactéricide et fongicide. Tous les produits à base d'alcool sont compatibles avec la structure de la hotte.

**Eviter** l'utilisation de produits à base de chlore tel que l'eau de javel sur toutes les parties en INOX sauf si ils sont très dilués.

**Eviter** l'utilisation de solvants et de produits alcoolisés sur la visière.

Nettoyer toutes les parties accessibles en formant un mouvement circulaire avec le chiffon imprégné. Vous pouvez accéder au bac de rétention en soulevant le plan de travail INOX à l'aide des deux trous prévus à cet effet.

## VIII. PROCEDURE DE DECONTAMINATION

Les Postes de Sécurité Microbiologiques doivent être décontaminés par fumigation :

- Avant toute opération de maintenance (ex : changement de filtres absolus)
- Avant un changement de type de manipulation
- Avant un déménagement du poste

La décontamination du poste se fait par fumigation de formaldéhyde. L'air doit être saturé au minimum par 50 mg/m<sup>3</sup> de formaldéhyde. Le formaldéhyde est lui-même neutralisé ensuite par du bicarbonate d'ammonium vaporisé dans l'enceinte.

Le formaldéhyde peut se trouver sous 2 formes dans le commerce : liquide (Formaline à 36%) ou solide (paraformaldéhyde).

Dans les 2 cas, on utilise un système de 2 plaques chauffantes indépendantes connectées à des minuteurs. Dans le cas de vaporisation de paraformaldéhyde, la plaque doit pouvoir dépasser la température de 180°C (> 800W)

Des systèmes complets automatiques existent dans le commerce. (ADS LAMINAIRE, JONSHON& JONSHON, ALDOR ...)

### INSTRUCTIONS :

1. Remplir les 2 récipients : 1 pour le formaldéhyde (60 ml de Formaline ou 8g de paraformaldéhyde) et un pour le bicarbonate d'ammonium (minimum 10g). Si le taux d'hygrométrie ambiante est inférieur à 50%, il est nécessaire de rajouter un récipient contenant de l'eau (60ml) et de le faire chauffer avec le formol.
2. Brancher les plaques chauffantes sur la prise interne et positionner les 2 récipients dessus. Régler la minuterie de la première plaque pour se déclencher pendant 3h (temps maximum de sublimation) puis s'arrêter. Régler la minuterie de la seconde plaque pour que celle-ci se déclenche au bout de 8h (temps total sublimation + contact).
3. Emballer le poste entièrement dans un sac étanche (polyéthylène) qui sera passé par le haut du poste. Assurer l'étanchéité de l'ensemble à l'aide d'une ceinture d'adhésif étanche en partie basse du poste (voir photos). Faire sortir câble d'alimentation à travers le plastique en prenant soin de bien étanchéifier (voir photos).



4. Le cycle de fumigation commence. Ce cycle peut se faire PSM allumé ou en mode « Veille ». La décontamination doit durer au moins 8h pour être efficace.
5. A l'issue des 8 heures, le bicarbonate d'ammonium commence à chauffer. C'est la neutralisation, qui doit durer au minimum 3 heures.



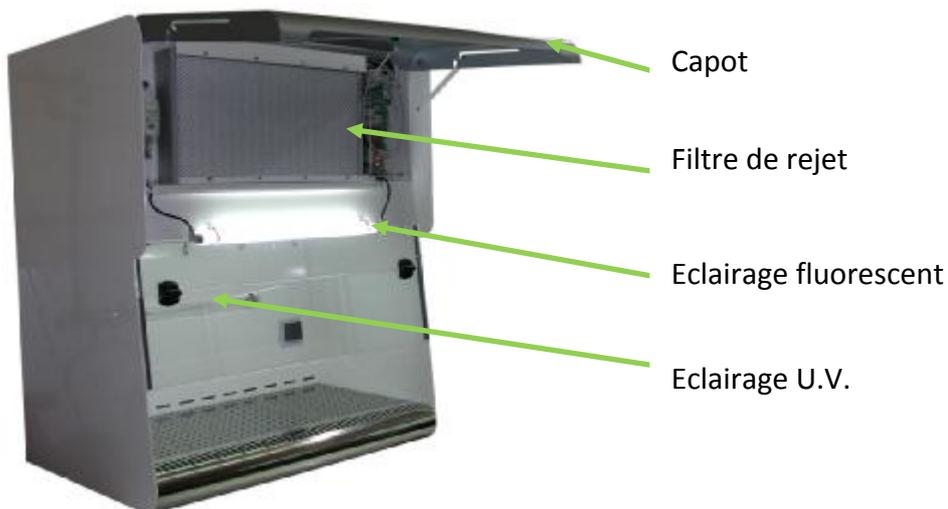
6. A l'issu de la neutralisation, on peut retirer le plastique du poste en prenant bien soin de prendre des gants de protection et d'ouvrir au maximum les fenêtres ou aérations du local. Laisser le poste s'aérer 1 heure avant de procéder aux opérations de maintenance nécessaires.

## IX. MAINTENANCE

Dès que l'affichage de la durée de vie des filtres passe sous le seuil des 10%, prévoir le remplacement des filtres HEPA.

Avant tout changement de filtres, prévoir une décontamination du circuit aéraulique (pour le décontaminant nous consulter).

Grâce à un accès très facile et un système de fixation simple par vis, les filtres HEPA sont facilement remplaçables.



**Filtre de soufflage :** Desserrer les vis de serrage du filtre, démonter la cornière avant, et déposer le filtre HEPA. Poser le neuf en faisant l'opération inverse.

**Filtre de rejet :** Relever le capot avant, monté sur charnières; l'accès du filtre est direct. Desserrer les vis et retirer le filtre HEPA. Le remplacer par un filtre neuf du même type.

**Moto-ventilateurs :** Sans entretien.

**Eclairage fluorescent :** Accès direct à la réglette située sous le capot.

**Eclairage U.V. :** Accès direct sur le panneau arrière du plan de travail

### IMPORTANT

- Les opérations de remplacement de filtres absolus doivent être effectuées par un technicien qualifié et doivent être suivies d'un contrôle de validation de l'enceinte
- En cas de remplacement, déménagement ou d'arrêt prolongé d'une enceinte, un contrôle de validation doit être réalisé par un technicien qualifié avant la remise en marche de celle ci
- Certaines interventions sur un PSM nécessite une décontamination. La procédure standard est une décontamination au Formol suivie d'une neutralisation à l'ammoniac.

## X. CONTRAT DE GARANTIE

L'enceinte **BIO II** est garantie 1 an pièces et main d'œuvre (en France métropolitaine, BENELUX et Suisse) pour tout vice de fabrication (hors consommables).

### CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE :

- Durant la période de garantie, le client bénéficiera en cas de panne de la gratuité des pièces et de la main d'œuvre (en France métropolitaine).
- La garantie ne s'applique pas aux consommables dont le renouvellement est nécessaire.
- La garantie est exclue :
  - En cas de dommages consécutifs à une mauvaise utilisation ou à un défaut d'entretien (non respect des consignes) ou encore ceux résultant d'une cause extérieure (vol, dégâts des eaux, incendie, chute, etc...,cf. l'assurance de votre établissement).
  - En cas d'intervention extérieure, autre que par la société **ADS LAMINAIRE** pendant la période de garantie.

La **BIO II** est conforme à la norme EN 12 469 (2000) . En aucun cas, ADS Laminaire ne saurait être tenue pour responsable des évolutions des normes prises en compte au moment de la construction de la hotte.

## XI. CONTRAT DE VERIFICATION PERIODIQUE

Soucieux de l'utilisation de votre enceinte type BIO II dans les conditions optimales, nous avons rédigé à votre intention un contrat de vérification périodique réalisable par notre service SAV.

Ce contrat engage notre société **ADS LAMINAIRE** à effectuer des visites de contrôle et de surveillance de votre hotte à des périodes définies avec votre établissement, à convenir d'un commun accord.

Ce contrat d'entretien comprend :

- Le déplacement de notre service technique (dans le cadre d'une tournée)
- La vérification des connexions et contacteurs.
- Un comptage particulaire dans le volume de travail pour vérification de conformité à la classe ISO 5 norme ISO 14644-1.
- Un balayage du filtre et de son plan de joints au compteur à particules pour vérifier l'intégrité du plan filtrant.
- Une cartographie de vitesse, et un étalonnage de son afficheur (tableau fleur)
- Un réglage de la vitesse de rotation du ventilateur en fonction du degré de colmatage du/des filtres absolus.
- Un test d'intégrité à l'aérosol (EMERY 3004) peut être effectué sur demande (option)
- La remise en marche de la hotte.
- L'envoi d'un rapport de contrôle

Pour garantir la conformité aux normes EN 12469 (2000) et ISO 14644, nous pouvons vous proposer un contrat comprenant 2 visites annuelles.

La société **ADS LAMINAIRE** procédera à la réparation et/ou au remplacement des parties défectueuses ainsi que des éléments de filtration si elle le juge nécessaire, et après accord, pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement jusqu'au prochain passage prévu sur le contrat.

**Garantie 3 mois des pièces détachées changées par nos soins lors de l'intervention.**

*Nous tenons à votre disposition votre contrat d'entretien, n'hésitez pas à prendre contact avec votre correspondant ADS LAMINAIRE.*

## XII. POUR PARER AUX IMPRÉVUS

### **1. Pas d'alimentation :**

- Vérifier que l'enceinte est branchée sur une prise de courant mono 220 v + T.
- Vérifier l'état du fusible d'alimentation de la carte du tableau de commande.

### **2. Pas de ventilation :**

- Vérifier le fusible du moteur (F1).

### **3. Pas de ventilation et Alarme déclenchée :**

- Il y a eu de l'orage. La protection thermique du ventilateur est enclenchée.
- Débrancher la hotte pendant 2 à 3 heures.
- La rebrancher elle se met en route normalement.

### **4. Pas d'éclairage :**

- Vérifier le fusible de l'éclairage (F2).

### **5. Pas d'UV :**

- Vérifier le fusible de l'UV (F3).

### **6. Affichage d'un message d'alarme :**

- Consulter les pages 14 et 15 pour connaître la marche à suivre

*N'hésitez pas à contacter votre correspondant ADS LAMINAIRE pour tout autre incident au : 01.48.44.74.69.*